

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 30 mars 2007
(convocation du 19 mars 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Mars Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M.FAVROUL Jean-Pierre à M.DUPRAT Christophe (à cpter de 10 h 00)
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. VALADE Jacques à M. SOUBIRAN Claude	M.HERITIE Michel à M.HOUEBERT Henri (à cpter de 11 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN Alexis	M.JUPPE Alain à M.MARTIN Hugues (à cpter de 10 h 40)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge	Mme KEISER Anne-Marie à M.DUTIL Silvère (à cpter de 11 h 30)
Mme. BRACQ Mireille à Mme. PARCELIER Muriel	Mme LACUEY à M.COUTURIER Jean-Louis (à cpter de 11 h 45)
Mme BRUNET Françoise à M. DUCASSOU Dominique (à cpter de 12 h00)	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CANIVENC René à Mme PUJO Colette	M.MANGON Jacques à BELLOC Alain (à cpter de 12 h 05)
Mme CARLE DE LA FAILLE M.Claude à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia (à cpter de 10 h 40)	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien (à compter du 11 h 45)	M. PONS Henri à M. PETIT Alain
M. CARTI Michel à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 11 h 30)	M.QUANCARD Joël à MANGON Jacques (à cpter de 11 h 30)
M. CAZENAVE Charles à M. CANOVAS Bruno	M.SEGUREL J. Pierre à M. FELTESSE Vincent (à cpter de 11 h 15)
M. CORDOBA Aimé à M. CHAZEAU Jean	M.SIMON Patrick à Mme DARCHE Michelle (à cpter de 10 h 50)
M. DAVID Alain à M.GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis	M. TOUZEAU Jean à M.TURON Jean-Pierre (à cpter de 12 h 00)
Mme FAORO Michèle à M.MONCASSIN Alain (à cpter de 11 h 30)	Mme VIGNE Elisabeth à M. REBIERE André
Mme FAYET Véronique à M.GELLE Thierry (jusqu'à 10 h 40)	

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Association Salon de l'Agriculture d'Aquitaine - Organisation du salon de
l'Agriculture d'Aquitaine du 12 au 21 mai 2007 -Subvention de la Communauté
Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine, qui se tient conjointement à la Foire internationale de Bordeaux, se déroulera du 12 au 21 mai 2007 au Parc des Expositions de Bordeaux - Lac. Considérée comme la première manifestation à caractère agricole en France après le Salon International de l'Agriculture de Paris, le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine comporte des manifestations professionnelles de qualité, comme Equitaine, le Marché des Terroirs, les Ateliers du Goût, les Assises de l'Origine ou le 51ème Concours de Bordeaux Vins d'Aquitaine.

Ce salon s'impose comme un évènement économique incontournable. Il se tient depuis 2005 sous une halle neuve de plus de 8 000 m² de superficie, nouvelle structure, parfaitement aménagée, qui permet d'accueillir les animaux dans d'excellentes conditions. Ainsi, grâce à cette manifestation, quelque 350 000 visiteurs peuvent chaque année, venir à la rencontre du monde agricole.

En 2007, le salon va s'organiser autour des thématiques suivantes :

-Les grands évènements avec trois manifestations:

- Le concours des vins d'Aquitaine organisé avec le partenariat des grandes surfaces assure la promotion et vente en rayon de vins issus de plusieurs régions françaises,
- Aquitanima, un salon de la génétique qui réunit plus de 450 bovins avec la présence de nombreuses délégations étrangères, notamment d'Amérique du sud et d'Europe Centrale. Cette année, on trouvera aussi des ovins sur le marché avec le concours et la vente de reproducteurs,
- Equitaine, manifestation la plus représentative de l'élevage chevalin en Aquitaine avec la présence d'éleveurs espagnols et des représentants de pays étrangers pour le concours international des Pur Sang Arabe.

- L'Agro - alimentaire qui a une place privilégiée au Salon avec quatre thématiques :

- La journée des Assises de l'Origine autour de conférences et débats,
- Le Marché des Terroirs qui comportera des animations entre artisans et exposants et les consommateurs sur la qualité des produits régionaux,
- Le Pôle « Cuisine et Terroirs » ouvert sur les scolaires et visiteurs étrangers,
- Les Ateliers du goût animés par de grands chefs de la cuisine régionale,

-La Ferme d'Aquitaine qui réunit les activités agricoles de la Région Aquitaine avec deux missions :

- Une mission économique qui montre les savoir-faire des spécialistes du monde agricole,
- Une mission pédagogique qui informe des diverses facettes de l'économie régionale.

Notre établissement public est sollicité pour apporter un soutien financier de 14 000 € à cette manifestation dans le cadre d'un budget prévisionnel s'élevant à 1 164 400€ répartis comme suit :

DEPENSES	Montant €TTC	RECETTES	Montant €TTC
Administration : Agro –alimentaire, concours des vins, déplacements, divers, emplacement CEB, assurance, réceptions, honoraires comptables	127 000	C.E.B	153 000
Animaux : Bovins, ovins, caprins, porcins, foin, paille, récompenses	55 500	Cotisations CRAA et divers	3 900, 32 000
Communication : Supplément S.O, concours des vins, honoraires Agence, relations presse, achat espace, atelier du goût, ferme (signalétique)	138 600	Filières : Agro-alimentaire, cuisine et terroirs	15 200
Personnel : CRAA, VIP, SRA, concours des vins,	238 400	Partenaires : Agro alimentaire, Equitaine (boxes), ferme	118 100
Produits : Atelier du goût, V.I.P, SRA	14 500	Publicité	4 700
Technique : Agro alimentaire, concours des vins, ferme, V.I.P, non, affecté CEB	546 600	Stands : Agro alimentaire et Equitaine	71 000
		Subventions : Chambre d'agricultures 24,33 40,47,64	13 000
		Conseils Généraux 24,33,47, 64	34 000
		Conseil Régional Aquitaine	135 000
		Conseil Régional (Equitaine)	4 500
		CUB	14 000
		Haras	2 000
		Ville de Bordeaux	8 000
		Ventes diverses	556 000
TOTAL	1 164 400	TOTAL	1 164 400

Dans ces conditions, compte tenu de l'attractivité de cette manifestation pour la métropole régionale, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'attribuer une subvention d'un montant de 14 000 € au bénéfice de l'association Salon de l'Agriculture d'Aquitaine, pour l'organisation du Salon de l'Agriculture d'Aquitaine qui se déroulera du 12 au 21 mai 2007,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 92, du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mars 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
19 AVRIL 2007

PUBLIÉ LE : 19 AVRIL 2007

M. JEAN-PIERRE FAVROUL